

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1173 Décisions concernant les Ministères

n° 1173

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
26 octobre 1960

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1960

Date du numéro
30 novembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Mme Tissot (Juliette), secrétaire-dactylographe auxiliaire en service au Cercle de Djibouti, est maintenue en fonction pour une période de trois mois, à compter du 1er octobre 1960. Mme Tissot (Juliette) aura droit à la cessation de ses fonctions à une indemnité compensatrice de congé payé égale à 2 jours et demi de salaire par mois de service accompli à partir du 1er juillet 1960.